

Simone Marty

## L'orthographe rectifiée: un bénéfice pour l'ensemble des élèves

**Permalink:** [www.szh-csps.ch/r2021-09-08](http://www.szh-csps.ch/r2021-09-08)



*Dre Simone Marty  
Logopédiste  
Chargée  
d'enseignement et  
adjoindte à la  
direction de  
l'Institut des  
sciences logopé-  
diques (ISLo) de  
l'Université de  
Neuchâtel  
simone.marty@  
unine.ch*

Ce 9 juin 2021, la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) annonçait que l'orthographe « rectifiée » du français devenait la norme de référence pour l'enseignement du français en Suisse romande. Elle sera ainsi intégrée dès 2023 dans les nouveaux manuels d'enseignement du français.

La réforme de l'orthographe du français date de 1990 et dans les écoles romandes, elle coexiste avec la graphie « traditionnelle » depuis 1996. Les changements visent à réduire les exceptions et à augmenter la cohérence du système. Ainsi par exemple, pour simplifier, tous les mots qui composent les nombres composés sont désormais reliés par un trait d'union (deux-cent-trente-six et non plus deux cent trente-six) et les circonflexes sur les i et les u disparaissent (on enseignera abime – comme cime – et non plus abîme); ils sont maintenus uniquement pour marquer la conjugaison et distinguer les homophones. Les nouveaux manuels seront également rédigés dans un langage épïcène qui favorise des formulations qui respectent la diversité et assurent la visibilité des genres et des cultures. Je ne traiterai pas de cet aspect ici, mais tout comme l'orthographe a été à une époque volontairement complexifiée, elle a également été masculinisée<sup>1</sup>.

En tant que pratique sociale, la langue évolue. L'orthographe qui est une composante de la langue écrite ne fait pas exception à ce principe et lire un texte du XV<sup>e</sup>

siècle peut s'avérer difficile. Certaines modifications ont d'ailleurs été introduites par l'Académie française dans le but de complexifier la langue de façon arbitraire et ce afin d'en restreindre l'accès aux seules personnes qui pouvaient investir de nombreuses années à l'apprentissage de la langue écrite, à savoir les hommes des classes sociales favorisées.

« [l'Académie] déclare qu'elle désire suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes » (François-Eudes de Mézeray, membre de l'Académie française, 1673, cité par Benzitoun, 2021, p. 47)<sup>2</sup>.

Simplifier l'orthographe et donc en faciliter un peu l'apprentissage offre la possibilité aux enseignant-e-s d'allouer davantage de temps au développement de l'expression orale et écrite, à l'argumentation, à l'analyse de texte, aux aspects poétiques et littéraires, plutôt qu'à la mémorisation de règles orthographiques arbitraires. Écrire ne se réduit pas à utiliser une orthographe correcte. Par conséquent, j'affirme ici que l'intégration de l'orthographe rectifiée dans les écoles romandes représente avant tout un bénéfice pour tou-te-s les élèves. Quant aux enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage du langage écrit, ils vont également profiter des modifications introduites, mais seule une réforme bien plus radicale permettrait de réduire l'impact de leurs difficultés sur leur scolarité.

<sup>1</sup> Candea, M., & Véron, L. (2018). *Le français est à nous! Petit manuel d'émancipation linguistique*. La découverte.

<sup>2</sup> Benzitoun, C. (2021). *Qui veut la peau du français?* Le Robert.